

**Le président du mouvement des Jeunes du CNID répond à Me Baber Gano :  
«Depuis quand, dans un État de droit, peut-on considérer qu'une décision  
du Président de la République doit échapper à la censure du juge ?»**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 02 MARS 2020

# 554

# Malikilé

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



## Mahmoud Dicko

# L'Appel à la révolte



**Crise scolaire : Le SNEC se désolidarise et reprend le chemin de l'école**



**Mali : Les coquilles grotesques et inacceptables dans les communiqués officiels**

# FOFY<sup>®</sup> INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

## CUIVES

## MALISAD10



Santé • Sécurité • Economie

<b>Une</b>	Mahmoud Dicko : L'Appel à la révolte	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Ziyara Mansour HAIDARA à Ségou : La paix et la réconciliation prêchées Députés : Les yeux, les oreilles et la voix du peuple Lutte contre l'insécurité : Les missions de l'Armée de l'Air pour la sécurisation des personnes dans les zones de conflits Lutte contre le terrorisme : L'Union Africaine va déployer 3 000 soldats au Sahel Episode II des massacres d'Ogossagou : Kéba Sangaré relevé du commandement du PCIAT-centre Banditisme : Deux braquages simultanés dans la ville Sikasso Ouverture des écoles au Mali : La PCC monte au créneau Législatives 2020 : Des candidats en quête d'impunité	<b>P.11</b> <b>P.11</b> <b>P.12</b> <b>P.12</b> <b>P.13</b> <b>P.13</b> <b>P.13</b> <b>P.14</b>
<b>Actualité</b>	Crise scolaire : Le SNEC se désolidarise et reprend le chemin de l'école Journée Internationale des Maladies Rares : A la recherche des causes Mali : Les coquilles grotesques et inacceptables dans les communiqués officiels	<b>P.16</b> <b>P.17</b> <b>P.18</b>
<b>Politique</b>	Le président du mouvement des Jeunes du CNID répond à Me Baber Gano : « Depuis quand, dans un État de droit, peut-on considérer qu'une décision du Président de la République doit échapper à la censure du juge ? » 38e session du CSA : La Plateforme perturbe l'ordre du jour	<b>P.20</b> <b>P.22</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo, la ministre de la Culture lors de l'ouverture du festival sur le désert à Koulikoro : « Ag'na, est davantage un haut lieu de résistance culturelle, un long chant de résilience. FESCAB 2020 : La 3ème édition sur les artères !	<b>P.23</b> <b>P.24</b>
<b>International</b>	Crise en Guinée : L'avocat et ancien ministre de la justice du Mali, Me Mamadou Ismaïla KONATE s'adresse à Alpha Condé Coronavirus en Afrique : « On applique les leçons d'Ebola », selon le Pr N'Toumi	<b>P.25</b> <b>P.28</b>
<b>Sport</b>	Championnat Anglais : Liverpool perd pour la première fois de la saison	<b>P.30</b>

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampkile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

**P.11**



**P.17**



**P.20**





## Mahmoud Dicko : L'Appel à la révolte

Ce samedi, 29 février 2020, l'Imam Mahmoud Dicko a invité ses partisans au Palais de la Culture Amadou Hampaté Ba. Devant une foule totalement acquise à sa cause, Mahmoud Dicko a passé en revue la situation socio-sécuritaire du Mali. Comme à l'accoutumée, l'ancien président du Haut conseil islamique du Mali s'est attaqué au pouvoir en place en dénonçant sa corruption, son parjure et son incapacité à sortir le pays de la profonde crise qu'il traverse depuis 2012. Mahmoud Dicko en a profité pour lancer un appel aux enseignants grévistes pour la reprise des cours, à Iyad Ag Ghaly et Hamadou Kouffou en vue d'une trêve qui permette d'ouvrir des pourparlers pouvant aboutir à la fin des attaques contre les militaires et les civils. Après avoir invité les Maliens de Kidal à Kidal à sortir massivement le vendredi, 06 mars 2020, pour un grand rassemblement de protestation contre la dérive du pouvoir, Mahmoud Dicko se lance dans ce qui apparaît comme une véritable incitation à la révolte nationale contre l'autorité politique. Mahmoud Dicko n'a jamais cessé de dénoncer

les dérives, la duplicité, l'affairisme, la corruption et l'incapacité du pouvoir d'Ibrahim Bou-bacar Kéita de sortir le Mali de la crise socio-sécuritaire qu'il traverse depuis son invasion, en 2012, par une horde d'apatrides alliés à des terroristes internationaux. On se souvient

que c'est IBK, dans la grande mosquée de Bamako, qui a défié, un jour de prière, les responsables religieux. « Si je me trompe, si je louvoie dans la conduite du pays et que vous ne me le dites pas, Dieu vous jugera ». Mahmoud Dicko, dont on connaît le penchant inébranlable à dire la vérité, toutes les vérités, a dès lors pris le Président au mot. Depuis ce défi lancé par IBK, l'Imam n'a jamais raté une occasion pour dire son fait au locataire de Koulouba qui a, au fil des années de pouvoir, montré une faiblesse inouïe, une incapacité déconcertante de lutter contre les maux qui rongent le Mali et de remettre le pays sur les rails.



Le samedi dernier, dans un Palais de la Culture Amadou Hampaté Ba plein à craquer, Mahmoud Dicko a dit tout le dégoût qu'il a d'une certaine classe politique malienne. « Des hommes politiques qui ont refusé toutes les médiations tendant à les unir pour le bien du pays, se mettent soudain d'accord à l'occasion des élections législatives pour leurs propres intérêts. Cela interpelle le peuple du Mali », a-t-il martelé. Pour l'Imam Dicko, cette classe politique et le pouvoir d'IBK ont tout simplement trahi le peuple malien. Parce qu'il détient le pouvoir qu'il n'a pas pu exercer pour le bien-être des Maliens, IBK est la première cible de l'Imam. Pour lui, le Président de la République a profondément déçu le peuple malien qui avait placé le plus grand espoir en lui. Le pays est plongé dans une crise telle que le peuple doit se ressaisir et prendre son destin en main. « La corruption endémique, la mal gouvernance sont devenues un système de gouvernance au Mali. A telle enseigne que même au front, les militaires se demandent pourquoi ils se feraient tuer », a déclaré l'Imam Dicko.

Abordant la grève des enseignants signataires du 15 octobre 2016, Mahmoud Dicko affirme que leurs droits sont légitimes. « Le peuple souverain du Mali va se porter garant pour que vous ayez vos droits mais de grâce permettez que nos enfants aillent à l'école », a-t-il lancé aux grévistes. Pour l'Imam, l'État du Mali ne manque pas de ressources pour satisfaire les revendications des enseignants grévistes mais ces ressources sont dilapidées dans des institutions aussi pléthoriques qu'inutiles. À cet effet il déclare : « On dit que l'incidence financière pour payer les droits des enseignants est grande mais pourquoi ne pas supprimer les Ins-



titutions de la République qui ne servent à rien comme le Haut conseil des collectivités, le Conseil économique social et culturel, la Médiation de la République, le Bureau du Vérificateur général, la Haute Cour de Justice ? ». Pour l'imam Dicko ces institutions n'existent que pour se partager l'argent du pays entre camarades.

On se souvient que Mahmoud Dicko a été très tôt impliqué dans la résolution de l'actuelle crise malienne depuis sa naissance en 2012. En effet, il s'est rendu à Kidal pour s'entretenir avec les Touaregs rebelles de cette localité en 2014, avant l'offensive désastreuse de l'armée malienne qui a fait perdre le contrôle de l'État du Mali sur le nord du pays, particulièrement Kidal. Ainsi l'imam Dicko déclare : « Je lance un appel à Iyad Ag Ghaly et à Hamadou Kouffa pour leur rappeler les souffrances du peuple. Trop de sang a coulé, c'est pourquoi je les invite à la négociation. Cependant la négociation ne peut se faire quand le sang du peuple est versé. Je les invite donc à la trêve pour qu'on trouve en-

semble les voies et moyens pour ramener la paix dans ce pays. Iyad et Kouffa disent se battre au nom de l'Islam mais ils ne sont pas plus musulmans que nous ». Il est peu de chance que l'appel de Mahmoud Dicko soit entendu compte tenu de la complexité de la situation. Car Ag Ghaly et Kouffa ne sont que les bras armés d'une organisation dont le dessein va au-delà du Mali. Mahmoud Dicko a beau clamer qu'au Mali « l'islam ne nous a pas été imposé », c'est pourtant l'objectif de Ag Ghaly et de Kouffa et de leurs maîtres. L'on voudrait imposer au Mali, qui a traditionnellement un islam malikite tolérant, un islam rigoriste venu des pays du Golfe arabe.

Évoquant le conflit qui divise au centre du pays les communautés peules et dogons, Mahmoud Dicko déplore que certaines personnes le soupçonnent de prendre parti pour les siens. « Il se dit que Mahmoud Dicko soutient les Peuls contre les Dogons. C'est ignorer les liens qui existent entre Dicko et les Dogons. Les Dogons ne sont pas un peuple destructeur ; le conflit a





été rendu difficile parce qu'il a été instrumentalisé. C'est pourquoi j'en appelle à Youssef Toloba, le chef de Dan Nan Ambassagou dont le peuple a donné naissance à de grands hommes qui ont fait la grandeur de ce pays », a déclaré l'imam Dicko. Si la personnalité de l'ancien président du Haut conseil islamique peut être un atout dans la résolution du conflit entre Peuls et Dogons, il est peu de chance qu'un appel à la retenue soit suffisant. L'imam devra aller sur le terrain et parler directement aux populations concernées. Cependant, le Haut conseil islamique, dirigé actuellement par Ousmane Madani Haïdara, est déjà sur le terrain où

ses émissaires ont réuni certaines parties avec des résultats encourageants. Après ce tour d'horizon de la situation socio-sécuritaire du Mali, l'imam Mahmoud Dicko s'est lancé, de façon inattendue, dans une incitation à la révolte violente. Arguant de l'incapacité du pouvoir politique à résoudre les problèmes du peuple malien, l'imam Dicko sort de sa traditionnelle retenue d'homme de Dieu et invite les 20 millions de Maliens à prendre leur destin en main : « J'invite le peuple du Mali à sortir et à s'armer qui de bâtons qui de haches ou de cailloux pour exiger des tenants du pouvoir d'exécuter la volonté du peuple sinon le

peuple prendra son destin en main », a-t-il déclaré. Ces mots, dans la bouche de Mahmoud Dicko, sont d'une extrême gravité car ils sont l'expression d'une révolte contre l'autorité de l'État, un appel au renversement de l'État. Ces propos sont plus graves que ceux proférés par le prêcheur Bandjougou lequel a été mis aux arrêts. On attend de Mahmoud Dicko non pas qu'il déclenche un autre djihad au Mali mais qu'il appelle, en véritable homme de Dieu, au calme et à la retenue. Le Mali d'aujourd'hui sombrera encore plus si à la crise socio-sécuritaire, qu'il a du mal à résoudre, s'ajoutait une révolte généralisée comme Mahmoud Dicko l'appelle de toutes ses forces. C'est pourquoi tous ceux qui aiment vraiment le Mali devraient refuser cet appel à la violence, à la destruction du peu de Mali qu'il nous reste. Le pouvoir d'IBK est certes mauvais mais il ne vaut pas qu'on détruise pour autant notre Maliba. IBK devra se ressaisir et comme un vrai homme prendre à bras-le-corps les problèmes du Mali et lutter contre tous les fauteurs de trouble d'où qu'ils viennent et qui mettent notre démocratie en péril. Le Mali a aujourd'hui besoin d'un pouvoir fort qui protège les Maliens contre tous les périls. Faire passer à l'ORTM un élément où l'on invite les Maliens à la révolte est indigne d'un pouvoir qui se respecte. Soundiata Kéita n'a jamais eu peur. De quoi un vrai descendant du bâtisseur du Mandé aurait-il peur ?



■ **DIALA THIÉNY KONATÉ**

## Moussa Baba Coulibaly

Trop de faux problèmes. Pendant que nous jouons le jeu de nos ennemis, le pays s'enfoncé 1 peu plus dans le gouffre. Dommage !



## Figaro du Mali

Le SNEC en disgrâce : Des frondeurs restent solidaires de la grève de la synergie. Les militants du SNEC, malgré la décision annoncée de Moustaph Guitteye visant à inviter les enseignants à reprendre les cours demain lundi, ne sont pas favorables à la suspension du mot d'ordre de la synergie.

Un enseignant de la division SNEC de Koulikoro est catégorique : "aucun militant, je dis bien, aucun militant du SNEC n'est prêt à se désolidariser de la lutte de la synergie des enseignants." Ils estiment que la décision que Guitteye (SG du SNEC) a prise hier n'engagerait que lui seul et que la base n'a pas été consultée.

Après Koulikoro, le SNEC au niveau de la région de Gao aussi reste dans le mouvement de grève. Le collectif des syndicats, dont le représentant du SNEC, viennent de signer un communiqué pour demander à leurs collègues de rester solidaires.

Guinée : Les élections législative et référendaire reportées. Initialement annoncées dimanche prochain, 1er mars 2020, les élections législatives et référendaires viennent d'être reportées. C'est le président Alpha Condé en personne qui vient de l'annoncer dans un discours dans la soirée de ce vendredi 28 février 2020 à la télévision nationale.

Selon des informations qui circulent actuellement à Conakry, la pression du Front national pour la défense de la constitution commence à porter fruit. Au-delà de la démission, hier, du ministre de l'Enseignement supérieur, Abdoulaye Yéro Baldé, et de la pression internationale, plusieurs chefs d'Etat du continent africain ont joint au téléphone le chef de l'Etat guinéen pour le mettre en garde. Ce qui a finalement contraint Alpha Condé à sortir devant la lucarne joyeuse pour annoncer la « bonne nouvelle » : pas d'élections le premier mars 2020. A suivre !



Guinée : Le ministre Yéro Baldé de l'enseignement supérieur démissionne du gouvernement. Il justifie sa décision par les violences dans le pays à cause de la volonté du président Alpha Condé de doter le pays d'une nouvelle constitution

## RFI

Lors d'une brève déclaration de son domicile de Bissau surveillé par des soldats de l'Ecobib, la force de la Cédéao, et des militaires, Cipriano Cassama a expliqué être « menacé ».



## Jeune Afrique

Le « président intérimaire » investi par le camp donné battu à la présidentielle en Guinée-Bissau, Cipriano Cassama, a renoncé dimanche à la fonction de chef d'Etat à la suite de « menaces de mort », moins de 48 heures après sa désignation, dans une déclaration à la presse.



Le Sénégal et la Mauritanie ont été touchés cette semaine par une forte tempête de sable venue du Sahara. Un phénomène courant, qui pourrait toutefois s'aggraver sous l'effet du réchauffement climatique, explique le polytechnicien Amadou Thierno Gaye à Jeune Afrique.

## FRANCE 24

Salon de l'agriculture clôturé en avance, semi-marathon de Paris annulé, musée du Louvre exceptionnellement fermé, deux départements foyers de propagation... L'épidémie de coronavirus perturbe la vie quotidienne des Français et des touristes. Face à la propagation du virus, le ministre de la Santé a annoncé samedi de nouvelles mesures. À ce jour, cent cas de Covid-19 ont été confirmés en France depuis le mois de janvier.



## Bina Sogoba

Tous les menteurs et les faiseurs de double jeu autour de Karim ont peur; une révélation des noms bientôt.



L'échec d'un candidat populaire se prépare. Ne communique jamais avec grandeur ou du mensonge

## Daba Diallo

L'homme n'a jamais été clair. Il est dans son propre agenda. Il se fait ennemi de l'autre alors qu'ils sont bien ensemble. On l'utilise pour calmer et tromper l'opinion.



## Amy Sarr Fall

Amy Sarr Fall est à Caserne samba diery diallo. Chers amis, nos jeunes femmes gendarmes sont tout simplement exceptionnelles et j'aimerais leur exprimer toute ma reconnaissance pour l'accueil très chaleureux qu'elles m'ont réservé. En effet, elles m'ont fait le grand honneur de me décerner un beau trophée offert par le Haut Commandant de la Gendarmerie nationale, après m'avoir choisie pour animer leur atelier de développement personnel initié par la formidable capitaine Rokhaya Lo, première femme pilote de l'Armée sénégalaise. Je suis admirative de leur esprit de résilience, d'abnégation et de patriotisme. Merci du fond du cœur mesdames de m'avoir permis de partager avec vous ces moments uniques et émouvants que je n'oublierai jamais. Vous avez mon plus grand respect ! Et le meilleur est à venir !



## Bouba Fané

HOPITAL GABRIEL TOURE: \*L'UNICEF au secours des nouveaux nés du service de pédiatrie\*. Le vendredi 28 Février 2020, l'UNICEF a remis un important lot de matériels au service de pédiatrie du CHU-GT. Le Fond des Nations Unies pour l'Enfance honore un engagement pris le 09 août 2019 après une sollicitation du ministre en charge de la santé, Michel Hamala Sidibé. Mme Lucia Elmi, Représentante de l'Unicef au Mali visitait alors le département de pédiatrie du CHU et avait vu l'impérieuse nécessité d'aider ce service sensible. Ainsi l'Unicef et ses partenaires, notamment l'ambassade de France, l'OMS et l'UNFPA viennent d'honorer cette promesse en offrant à la pédiatrie cet important lot d'équipements et pour la prise en charge des nouveaux nés, essentiellement des lampes chauffantes, des couveuses, des respirateurs, des aspirateurs et autres intrants très utiles dans le sauvetage des nouveaux-nés en détresse. La cérémonie de remise a réuni le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Michel H. Sidibé, la représentante de l'UNICEF et les autorités hospitalières. Le Directeur Général du CHU Gabriel Touré, Dr. Abdoulaye Sanogo, a remercié les donateurs au nom de l'ensemble du personnel et a rassuré le ministre et ses hôtes du bon usage qui sera fait des équipements reçus. Au delà des remerciement, le Pr. Boubacar Togo, chef de département bénéficiaire, tout ému dira que de l'indépendance à ce jour, nous n'avions jamais reçu un aussi important don, en termes de qualité et de quantité. Quant à la représentante de l'Unicef, toute joyeuse, elle a exprimé toute sa satisfaction de l'accueil et de l'assurance donnée par le DG du CHU Gabriel Touré. La représentante de l'OMS au Mali a réitéré la disponibilité des partenaires à soutenir le bien-être des enfants du Mali. Pour le ministre Michel Hamala Sidibé, c'est un devoir d'aider les enfants qui constituent l'avenir d'une nation. Donc, il est important



que nous nous donnons davantage pour de la santé de la population, une priorité".

Il a remercié l'ensemble des partenaires techniques et financiers de la santé pour tout leur soutien en faveur de la population malienne en général et en particulier en faveur des nouveaux nés et des enfants.

\*Service de Communication du CHU Gabriel TOURÉ\*

## RFI Afrique



Pour la première fois au Bénin, des acteurs privés du secteur de la Santé comme la Plateforme du secteur sanitaire privé du Bénin (PSSP) ont inauguré, jeudi 27 février, à la sortie de Cotonou, une déchetterie pour les déchets biomédicaux. Compresseurs, aiguilles, lames, seringues ou encore des déchets des laboratoires vont être traités dans ce centre de gestion innovant.

## Jack Douk

Quand on t'envoie, il faut savoir t'envoyer. Nous avons des MALIENS QUI SE PLAISENT DS NOTRE SITUATION ACTUELLE JUSTE POUR CONSERVER LEURS INTÉRÊTS



## Madou Mariko

Madou Mariko à Collectif pour la Défense de la République C D R Vérité sur le Mali Pourquoi ce dernier temps Dicko battait campagne pour l'acceptation de la charia au Mali? Malien ouvrez vos yeux, Dicko veut utiliser vos problèmes pour imposer la charia



## Adama Kone

Quiconque se sert de l'épée perira par l'épée a bon entendeur salut bonne journée dominicale aux hybrides



## Mamadou Fofana

La raison d'État impose à IBK de choisir un nouvel ambassadeur à Paris



## Mohamed Diakite

Un Kemite au meme titre que Cheick Anta Diop: conseils donnés par la mère de Amadou Ampaté Bâ à son fils dans le roman AMKOULEL



1. N'ouvre jamais ton mal en présence de qui que ce soit

2. La force d'un homme, vient de sa réserve.
  3. Il ne faut étaler ni sa misère, ni sa fortune. Fortune exhibée appelle jaloux, quémandeurs et voleurs.
  4. N'envie jamais rien, ni personne car tu ne connais pas l'origine de tous leurs biens.
  5. Accepte ton sort avec fermeté, sois patient dans l'adversité et mesuré dans le bonheur.
  6. Ne te juge pas par rapport à ceux qui sont au-dessus de toi, mais par rapport à ceux qui sont moins favorisés que toi.
  7. Ne sois jamais avare.
  8. Fais l'aumône autant que tu le pourras, mais fais-la aux malheureux, plutôt qu'aux petits marabouts ambulants.
  9. Rends le plus de service que tu pourras et demandes-en le moins possible. fais-le sans orgueil.
  10. Ne sois jamais ingrat envers Dieu, ton père et ta mère, ni envers la femme qu'il a mis sur ton chemin. Tu la reconnaitras par la marque que Dieu a mise en elle: Respect, Générosité, Tendresse, Amour du prochain et son attachement à la parole de l'Éternel.
  11. Sois fidèle dans tes amitiés et fais tout pour ne pas blesser tes amis, encore moins ta femme, la seule qui veillera sur toi en cas de maladie ni ne t'abandonnera quand le monde te rejettera.
  12. Pour connaître la personne qui t'aime il faut observer ce qu'elle fait et non ce qu'elle dit.
  13. Ne te bats jamais avec un homme plus jeune ou plus faible que toi.
  14. Si tu partages un plat avec des amis ou des inconnus, ne prends jamais un gros morceau, ne remplis pas trop ta bouche d'aliments et surtout ne regarde pas les gens pendant que vous mangez car rien n'est plus vilain que la mastication.
  15. Et, ne sois jamais le dernier à te lever; car, s'attarder autour d'un plat est le propre des gourmards et la gourmandise est honteuse.
  16. Respecte les personnes âgées.
  17. Chaque fois que tu rencontreras un vieillard, aborde-le avec respect et fais-lui un cadeau si minime soit-il.
  18. Demande-lui des conseils et questionne-le avec discrétion.
  19. Méfie-toi des flatteurs, des jeux de hasard, de l'alcool et des femmes de mauvaise vie qui multiplient des amants dans ton dos en scellant des liens spirituels sataniques avec ces derniers à travers le sexe, source de blocage, de maladie et de la mort.
  20. Respecte tes chefs, mais ne les mets pas à la place de Dieu.
  21. Fais régulièrement tes prières.
  22. Confie ton sort à Dieu chaque matin au lever et remercie-le chaque soir avant de te coucher.
- S'il vous plaît, ne gardez pas ces précieux conseils pour vous seuls. partagez les avec tous ceux que vous aimez !!!

## Malick Konate

Quand il s'est tue... on a crié partout ici en disant "Où est Dicko ? Pourquoi il ne parle pas ? Etc." Maintenant il sort de son silence... on crie encore. Ah malien ! Eh malien ! Changeons un jour



70 ans de vie et 50 ans de carrière. Joyeux anniversaire "dôgô" Salif KEITA.

N.B : Les KEITA sont les jeunes frères des KONATE. #GalaDeCharite Fondationsalifkeita Albinos

Malick Konate

Vu les différents commentaires - "Dougoudjè yé minè" signifie en français facile "Village blanc m'a attrapé"

## Ammy Baba Cisse



Aujourd'hui les enseignants ont pris le dessus sur le gouvernement. Qu'ils écoutent le très respecté Imam Dicko pour la suite.

Ammy Baba Cisse est avec Tiguida Obertan.

IBK a envoyé Tiebile Drame à Élysée pour un message clair.



Tout président dictateur qui sort l'armée contre ses citoyens finit mal tôt ou tard.

## Mamadou Ismaila KONATE



LA RÉPRESSION DES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS EN TEMPS DE CONFLIT ARMÉ - L'exemple du Mali, Modibo Sacko - livre, ebook, epub <https://editions-harmattan.fr/livre-97823431>

## Keita Aminata Maiga



Je félicite nos médaillés du Spécial Olympics qui met en compétition les personnes déficientes intellectuelles. Bravo pour vos 17 médailles en or, argent et bronze remportées au Caire et à Dubai. Je l'ai toujours dit le handicap ne doit pas être un frein à l'épanouissement. Bravo!

## Séga DIARRAH



Synthèse -meeting d'aujourd'hui #CMAS : - violentes diatribes contre IBK - quelques sujets de

gouvernance étriqués - Demande de trêve aux enseignants grévistes et ultimatum au gouvernement - Exaltation et extase à l'idée d'éventuelles négociations avec les terroristes au #Mali

@segadiarrah Replying to @vieuxmko and @MLamineH  
Au delà de la seule question religieuse, le #Mali est un pays qui a beaucoup de mal à élaborer des raisons d'être ensemble, qui soient bâties sur une adhésion, et non sur la désignation d'un ennemi commun. Un vaste chantier politique qui est primordial à mes yeux

### Dennis Gyllensporre



Sur le terrain avec les unités déployées au centre du #Mali dans la région de #Mopti, zone sensible où la force de la #MINUSMA a un défi majeur à relever : agir de manière évolutive et dynamique face à une menace toujours diffuse qui guette la population civile #A4P

### Pr. Alpha CONDÉ



Nous avons le logiciel le plus performant qui existe en Afrique. Il élimine les doublons, les morts, les mineurs. Nous ne pouvons pas accepter qu'en #Afrique il y ait un doute sur notre sincérité au niveau des élections. C'est la raison du léger report du scrutin. #Kibaro #Guinée

Je demande aux militants du @rpg\_officiel de renforcer le travail sur le terrain pendant les 2 semaines du report. Beaucoup de nos militants n'ont pas encore reçu leur carte, il faut faire la campagne en porte-à-porte partout pour que chaque militant puisse voter OUI. #Kibaro

**SAMA**  
transfert d'argent

# Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À  
**40%**  
SUR VOS FRAIS DE  
TRANSFERT D'ARGENT

[www.sama.money](http://www.sama.money)

The advertisement features a woman in a black hijab and red top smiling. The background is a mix of green and blue.

## Ziyara Mansour HAIDARA à Ségou : La paix et la réconciliation prêchées



Les disciples et fidèles musulmans ont convergé vers Ségou, ce samedi 29 février 2020, pour la Ziyara 2020, en hommage à feu Mansour HAIDARA. C'était sous la conduite du guide spirituel Cheick Hachim HAIDARA, entourés de ses frères, en présence du ministre des Affaires religieuses et du Culte, M. Thierno Amadou Oumar Hass DIALLO. La célébration s'est déroulée en deux étapes, au cœur même de la ville de Ségou, au quartier Hamdallaye, l'après-midi et la nuit, marquée par la lecture de coran, les psalmodies religieuses et les bénédictions.

Cheick Hachim HAIDARA, en sa qualité de Guide spirituel, a rappelé le contexte de cette célébration : un hommage à leur défunt père, feu Mansour HAIDARA, pour perpétuer sa mémoire à travers ses enseignements pleins de sagesse et sa ligne de conduite autour du rassemblement, tous inspirés du saint Coran et des hadiths du Prophète Mahomet (PSL). Le Guide spirituel a saisi cette occasion pour prier en faveur « de la paix et de la stabilité » dans notre pays, le Mali, en proie à une grave crise multidimensionnelle, mettant à mal « le vivre ensemble » qui avait toujours caractérisé la société malienne, jadis « unie dans sa diversité ». « L'espace de votre ziyara est la preuve même de cette diversité et de ce vivre ensemble puisque s'y côtoient, en harmonie et en parfaite symbiose, Peulhs, Dogons, Maures, Songhays, Bambaras, Bozos, Mossis, Miyankas, etc. », a souligné le ministre des Affaires religieuses et du Culte, M. Thierno Amadou Oumar Hass DIALLO.

« C'est aussi un espace de paix et de réconciliation nationale », a-t-il conforté davantage, en référence aux prêches prônant ces valeurs cardinales de la religion musulmane, bâtie autour de « l'amour du prochain ». Car, a justifié le ministre DIALLO, « l'islam est une religion de tolérance et de pardon, synonyme à la fois d'enracinement en soi et d'ouverture à l'autre ». Au-delà de ces thématiques de paix et d'acceptation de l'autre, il a exhorté Cheick Hachim HAIDARA et ses disciples à « prier pour le Mali face à la nouvelle menace du corona virus qui se profile à l'horizon ». « Nous devons tous être vigilants et précautionneux, en adoptant des mesures préventives axées sur l'hygiène et la propreté, sans oublier le respect rigoureux des consignes de sécurité en matière

## Députés : Les yeux, les oreilles et la voix du peuple



Les élections législatives se tiendront au mois de mars prochain pour renouveler les 147 députés à l'Assemblée nationale du Mali. Hamidou Doumbia, Secrétaire à la communication du parti Yéléma de la Commune I du District de Bamako, parle du rôle et des missions d'un député. Après deux reports, le 29 mars 2020 (le premier tour), les Maliens ont rendez-vous avec les urnes pour élire leurs députés. La date limite des dépôts des candidatures était pour ce 13 février. La campagne s'ouvrira le 8 mars prochain. Le deuxième tour aura lieu le 19 avril 2020. Selon Hamidou Doumbia, Secrétaire à la communication du parti Yéléma, de la Commune I du District de Bamako, « le nom député est donné à un élu qui représente le peuple au niveau du parlement. Il est l'élu de la nation et non de sa circonscription. Le député n'appartient pas à sa circonscription mais plutôt aux peuples. Chez nous, il est élu par suffrage universel.

Aussitôt élu, il devient un mandataire du peuple. Un mandat tout au long duquel il aura comme devoir d'être les oreilles, les yeux et la voix du peuple qui l'aura mandaté. Ils votent et proposent les lois à la disposition du peuple. Les élus ont aussi le droit d'interroger en séance publique les membres du gouvernement sur leurs décisions et leurs politiques".

Beaucoup ne connaissent pas le rôle des élus. Ce flou est bien souvent entretenu par les candidats qui se présentent à l'élection. Ainsi le secrétaire du parti Yéléma souligne que : « beaucoup parleront de la mise en œuvre des infrastructures alors que les députés ne disposent pas de budget pour cela et c'est ainsi que la population confond le rôle de l'exécutif au niveau des communes par rapport à celui des députés, ce qui fait que beaucoup de nos concitoyens sont dans l'erreur. Notre devoir en tant que citoyen et politique est d'instaurer une formation au peuple afin de lui faire comprendre le rôle des différents élus avant les différentes élections pour qu'ils puissent mieux choisir leurs élus qui porteront haut leurs paroles".

L'actuel parlement est issu des élections de 2013 qui avaient octroyé une majorité substantielle au président de la République nouvellement élu.

■ Aïchatou Konaré

de santé publique », a insisté le ministre DIALLO, suivant le principe selon lequel « mieux vaut prévenir que guérir ».

■ Source : CCOM/MARC

## Lutte contre l'insécurité : Les missions de l'Armée de l'Air pour la sécurisation des personnes dans les zones de conflits



**B**amako, 29 février (AMAP) l'Armée de l'Air a effectué entre le 17 et le 23 février derniers, plusieurs missions dans les zones de conflits notamment au Centre et au Nord du pays, dans le cadre de la sécurisation des personnes et de leurs biens, a appris l'AMAP de source sécuritaire.

Cette source précise que pendant cette période, les aéronefs de transport notamment les BASLER, CASA et Y-12 ont mené quatre missions dans les localités maliennes dites envahies par des terroristes, en 15H24 mn de vols.

Ces opérations consacrées aux missions de transport ont concerné les voyages de 202 passagers et 11,09 tonnes de fret pendant la 2ème quinzaine du mois de février, selon la même source.

Les appareils TETRAS, CESSNA 206 et CESSNA 208 ont mené 21 missions en 17h30mn au cours de cette même période, déclare notre source.

Selon notre source, les MI-24, MI-35, et les super Tucano ont, dans leurs missions spécifiques, effectué 09 sorties en 36h 34mn en mi-février dans le cadre des opérations de sécurisation et de protection des personnes et de leurs biens.

## Lutte contre le terrorisme : L'Union Africaine va déployer 3 000 soldats au Sahel



**L'**Union Africaine a décidé de s'impliquer directement dans la lutte contre le terrorisme dans le Sahel. C'est ainsi qu'elle va déployer 3 000 soldats dans ce cadre. La décision avait été prise au dernier sommet des Chefs d'Etat à Addis-Abeba.

L'Union Africaine (UA) est maintenant dans les dispositions de déployer 3 000 soldats dans le Sahel pour une période de six mois, afin de contribuer à la lutte contre le terrorisme. Et ils vont travailler en collaboration avec la force multinationale du G5 Sahel. La décision avait été prise au dernier sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement, tenu au début de ce mois de février. Mais seulement il y a à peine deux jours, qu'elle a été rendue publique par Smail Chergui, le Commissaire de l'UA à la paix et la sécurité.

L'initiative entre dans le cadre global d'une volonté d'accompagner les pays du Sahel, dont la sécurité est sérieusement entamée, pour les aider à affaiblir les groupes terroristes. Ainsi, les dirigeants africains ont adopté une posture allant dans le sens de jouer pleinement leur partition, dans la lutte contre le terrorisme, dans un contexte de progression exponentielle du fléau, avec à la clé une dégradation continue du climat sécuritaire. Cette décision est prise par l'UA, au moment où les attaques se multiplient, dans la région des trois frontières (Mali, Burkina Faso, Niger), avec leur lot de victimes, notamment dans les rangs des civils.

Pour le moment, force est cependant de noter que les modalités d'envoi et le calendrier de mise en œuvre ne sont pas encore connus. Les violences terroristes sont parties du Nord du Mali en 2012, pour ensuite gagner le centre du pays, puis le Burkina Faso et le Niger. En 2019, selon les statistiques de l'Organisation des Nations Unies, ces trois pays ont enregistré pas moins de 4 000 morts, malgré la présence militaire internationale.

**WESTERN  
UNION**

**WU** SM

**MONEY TRANSFER**

## Episode II des massacres d'Ogossagou : Kéba Sangaré relevé du commandement du PCIAT-centre



Le Mali de la légèreté continue-t-il de s'enraciner au sommet de l'État? En tout cas, les nombreux dysfonctionnements et confusions tiennent encore le gouvernail d'un pays qui s'illustre parfaitement dans les cafouillages.

Après les massacres d'Ogossagou en mars 2019, Ibrahim Boubacar Keita s'était rendu dans cette localité martyre sous l'escorte de la hiérarchie militaire afin d'exprimer des condoléances assaisonnées d'intimidation au chef d'état-major général des armées.

Une telle horreur était censée ne plus se produire, du moins suite aux propos fermes du chef de l'État. Le deuxième épisode macabre qui s'est produit récemment dans ce même village d'Ogossagou Peulh n'a pas cessé d'amplifier la douleur et la colère des Maliens.

Même au niveau du chef suprême des Armées, la pilule semble amère. Selon nos informations, le Mandé Massa (IBK) aurait demandé la relève de Kéba Sangaré de son poste de commandement pour le centre.

Même s'il demeure toujours chef d'état-major de l'armée de terre, il n'en demeure pas moins que cette sanction serait validée par le Président de la République. Aussi, d'après des sources militaires, le colonel Amara Doumbia aurait également écopé d'une punition d'un mois et demi et serait absent du camp Soundjata à Kati.

Des consultations seraient en cours pour remplacer ces deux officiers indexés comme responsables par la hiérarchie. Le ministre de la Défense aurait sollicité du chef suprême des Armées leur dégradation.

Au niveau de DIRPA, nos questions n'ont pas obtenu de réponses escomptées. Un responsable de la communication dit ne pas être au courant de l'information sans pour autant la nier : « Je ne peux rien vous dire par rapport à ça. Je ne sais pas si c'est lié à Ogossagou ou pas. Le poste régulier du général Kéba, c'est le chef d'état-major de l'armée de terre qu'il occupe toujours. Les hommes se relayent sur le terrain, certains vont et d'autres reviennent. Je ne peux rien vous dire sur cela », a répondu le Colonel Major Diaran Koné.

Le général de Brigade Kéba Sangaré avait officiellement pris le commandement du Poste de Commandement Interarmes Théâtre-Centre (PCIAT-Centre) le 10 décembre 2019, à Sévaré. Il avait remplacé, à l'époque, son adjoint, le colonel-major Oumar Diarra.

## Banditisme : Deux braquages simultanés dans la ville Sikasso



Les individus armés ont attaqué les caisses de la station d'essence Yara située sur la route de Bobo Dioulasso et une agence Orange money. Ils étaient sur des motos jakarta. Pas de mort ni de blessé, mais les caisses ont été vidées. Après leur acte, ils se sont dispersés dans la ville. Les enquêtes sont en cours. A suivre....

## Ouverture des écoles au Mali : La PCC monte au créneau



La Plateforme contre la Corruption et le chômage au Mali (PCC) a battu le pavé, cet après-midi, à travers une grande marche pacifique partie de la Place de l'Indépendance au Monument de la Paix. L'objectif visé est de lancer un cri de cœur au Gouvernement du Mali à l'ouverture immédiate des écoles sur l'ensemble du territoire national. Voilà bientôt 5 mois que l'école malienne est paralysée suite à la grève des enseignants et l'échec des négociations avec l'État. Soucieuse de l'avenir des enfants, la PCC n'est pas restée indifférente face à la situation qui ébranle l'école malienne. D'où son exigence à l'État de trouver une solution idoine à la situation. Elle entend maintenir la pression par une kyrielle de marches pacifiques qui se poursuivra les 6 et 13 mars prochains. « École fermée : crimes ; écoles fermées, destin brisé ; mon éducation n'est pas à prendre à la légère ; ne tire pas nos enfants ; l'école pour tous », tels étaient les messages qu'on pouvait lire sur les pancartes. Professeur Clément Dembélé a introduit son intervention en martelant que les enfants demeurent une des priorités prééminentes. « IBK a dit le Mali d'abord, nous, nous disons les enfants d'abord », a-t-il lancé.

■ Almoudou M. Bangou

## Législatives 2020 : Les missions de l'Armée de l'Air pour la sécurisation des personnes dans les zones de conflits

**D**es candidats aux élections législatives prochaines cherchent à se mettre à l'abri des poursuites judiciaires. Pas moins de quatre candidats sont dans le viseur de la justice, et certains sont dans le lien de la prévention. D'autres sont déjà députés, mais ils espèrent échapper aux poursuites judiciaires grâce à l'immunité parlementaire et la solidarité de clan de la part leurs camarades parlementaires.

Cité dans une affaire de corruption, Baber Gano, ministre et membre influent du RPM, le parti présidentiel, espère se mettre à l'abri des poursuites. Candidat dans la circonscription électorale de Djenné, il est soupçonné d'avoir des intérêts dans un détournement de fonds à l'Office du Niger à travers son cabinet d'avocat. On lui reproche d'avoir ainsi empoché plus de 300 millions de nos francs dans un marché douteux. Bakary Togola, l'ancien président de l'APCAM est un autre candidat à la recherche de l'immunité parlementaire. Il est déjà en prison pour son implication présumée dans le détournement des ristournes des producteurs de coton. S'il venait à se faire élire dans la circonscription électorale de Bougouni, cela ne pourrait pas mettre en cause la procédure judiciaire engagée contre lui, la loi n'étant pas rétroactive.

Autre aspect à retenir, c'est que la justice a les moyens de demander la levée de l'immunité parlementaire, même si le processus peut être lent.



Ainsi, les deux députés complices de Bakary Togola font l'objet d'une procédure judiciaire. Le juge poursuivant Bakary Togola dans l'affaire des ristournes a demandé la levée de l'immunité parlementaire des députés Tiassé Coulibaly et Seydou Coulibaly, tous les deux élus de l'ADEMA.

Quoi qu'ils fassent, les députés et aspirants députés ne pourront pas échapper à la justice si leur culpabilité est prouvée. La justice malienne a entrepris de mener une lutte féroce contre la corruption en décidant de ne pas céder à la pression politique et aux marchandages habituels qui permettaient aux pilleurs des deniers publics de se tirer d'affaire. D'ailleurs, le procureur anticorruption de la Commune II du District de Bamako a déclaré l'intention de la justice de changer la loi pour poursuivre des gens qui sont protégés par les textes. C'est dire que les députés et les candidats qui misent sur l'immunité parlementaire sont prévenus. Pire, ils risquent d'attirer l'attention des autorités judiciaires sur leurs cas en voulant profiter des textes législatifs pour échapper aux poursuites judiciaires engagées ou en voie de l'être contre eux.

**SAER EMPLOI**  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

# INAUGURATION DU PONT DE WERELE



« MALITEL, Proche de vous » n'est pas un slogan creux.

Les habitants de Wéréla, Commune rurale de Ourikila dans le Cercle de Yorosso, vivaient un cauchemar à chaque hivernage en raison du manque de pont sur le cours d'eau qui traverse leur village.

Durant des décennies, pour traverser ce cours d'eau, les populations bricolaient un pont en bois, avec une probabilité d'effondrement très élevée. Toute chose qui rendait la traversée extrêmement périlleuse et risquée, surtout pour les femmes et les enfants.

Le vendredi 07 février 2020, une délégation conduite par le Secrétaire Général de SOTELMA/MALITEL, M. Sidy Mohamed Dembélé, est arrivée à Wéréla pour l'inauguration du nouveau pont gracieusement offert par le Directeur Général de la SOTELMA aux populations, suite à leur sollicitation.

Cette action démontre à nouveau que la SOTELMA est une Entreprise citoyenne et participe de sa volonté et de sa détermination à accompagner les populations du Mali dans leur quête pour un mieux-être.

## Crise scolaire : Le SNEC se désolidarise et reprend le chemin de l'école

Le secrétaire général du Syndicat national de l'éducation et de la culture (SNEC), Moustapha Guitteye, a tenu, le 29 février 2020, une conférence de presse à la Bourse du Travail à Bamako. L'objectif visé par cette conférence était d'inviter les militants du SNEC à reprendre le chemin de l'école, dès ce lundi 2 mars 2020, et de faire des propositions objectives de sortie de crise qui paralyse le système éducatif. Une lueur d'espoir pour les parents d'élèves qui n'aspirent qu'à une reprise des cours.

Face à la grave crise que traverse l'école malienne, avec les séries de grèves qui compromettent dangereusement l'avenir des enfants, le SNEC malgré son profond attachement à la défense des droits des travailleurs du secteur de l'éducation et de la culture, ne saurait être indifférent au sort des milliers d'élèves maliens. Ces enfants sont victimes d'une situation dont ils ne sont en rien responsables.

Pour le secrétaire général du SNEC, Moustapha Guitteye, face à l'histoire, il est indispensable de s'assumer et de prendre une décision objective. « **Le SNEC malgré son profond attachement à la défense des droits des**

**travailleurs du secteur de l'éducation et de la culture, ne saurait être indifférent au sort des milliers d'élèves maliens, victimes d'une situation dont ils ne sont en rien responsables** », a affirmé Moustapha GUITTEYE.

C'est dans cette optique qu'une rencontre extraordinaire a été organisée le 17 février dernier pour analyser le point d'achoppement des négociations et de proposer un plan de sortie de crise. A l'issue de cette rencontre, les propositions suivantes ont été faites : l'alignement de la grille des enseignants sur l'indice plafond 1100 à compter de mars 2020 pour la catégorie A avec deux mois de rappel, l'alignement des

enseignants sur l'indice plafond 1200 à compter de janvier 2020 et février 2020, le paiement par tranche des rappels des 12 mois de l'année 2019 en fonction des moyens de l'Etat. Au regard des avancées constatées et compte tenu de la situation sécuritaire du pays, le SNEC demande aux enseignants qui partagent cette vision de reprendre le travail.

Mieux, dira Moustapha Guitteye, il est indispensable de faire cette lutte autrement. « **Mais malheureusement, notre prise de position est perçue pour certains comme une trahison. Lors de la rencontre élargie des syndicats signataires du 15 octobre 2016 au 21 février 2020, la lettre ainsi que la proposition de sortie de crise Du BEN-SNEC ont été purement et simplement rejetées avec des manquements de respect et des injures à l'endroit de nos militants et de notre organisation syndicale. Si la lettre a été analysée, la proposition de sortie de crise n'a même pas fait l'objet d'une analyse par les 7 syndicats de l'éducation. Donc c'est en toute responsabilité que le SNEC déclare officiellement la suspension de sa participation à l'observation du mot d'ordre de grève d'où notre invite à reprendre le chemin de l'école** », a-t-il dit.

Malgré la divergence avec les autres syndicats, le SNEC œuvre pour une sortie de ce problème qui paralyse l'éducation nationale.

Par ailleurs, plusieurs recommandations ont été formulées par le SNEC : la proclamation rapide des résultats de la Fonction publique des collectivités territoriales ; l'application du procès-verbal de conciliation signé le 18 mai 2019 ; l'augmentation du quota des enseignants communautaires dans la fonction publique des collectivités territoriales par an ; et enfin l'accélération de l'assignation de tous les actes administratifs en instance dans un bref délai.

Quelques heures seulement après cette conférence de presse, la division de Koulikoro, dans un communiqué, a rejeté en bloc cette déclaration de leur centrale syndicale. Ce n'est pas de la division risquerait de rendre plus complexe l'équation. Au regard de l'évolution de la situation le ver semble dans le fruit. On s'acheminerait inéluctablement vers un nouveau bras de fer entre les militants de base et leur centrale syndicale.

■ Ibrahim Sanogo





## Journée Internationale des Maladies Rares : A la recherche des causes

Afin de contribuer à la promotion et au développement de la génétique humaine, la Société Malienne de Génétique Humain a célébré, samedi dernier, la 1ère édition de la Journée Internationale des maladies rares sous le thème : « sortir les maladies rares de l'ombre ». Ce thème abordé a été largement débattu par des experts en la matière.

**C**ependant, l'objectif recherché était de promouvoir la recherche, le développement, l'information, l'enseignement et la formation en génétique. En d'autres termes, il s'agit de créer un forum de conseil, d'information, d'éducation et de sensibilisation en matière de génétique à l'endroit de la communauté surtout les personnes vivant avec les maladies génétiques et celles à risque. Pour le président de la Société Malienne génétique humain, Mahamadou Traoré, ces maladies sont d'ordre héréditaire, des dysfonctionnements d'une chaîne de façon spontanée. Selon lui, les activités que mène

la Société portent sur la recherche de ces causes. « Nous constatons que la maladie se transmet de parents aux enfants et de génération en génération. La société fonctionne grâce à un projet de maladies héréditaires. A titre de rappel, la Société malienne est un membre de la Société Africaine de génétique. Ce dernier a organisé en septembre 2019 sa 12ème conférence de la société génétique qui a coïncidé au 1er congrès de la société malienne génétique humain. Pour Dr Guida Landouré, une maladie rare est une maladie qui atteint moins d'une personne sur deux mille. Selon lui, les médecins se sont

référé au nombre de malades qu'ils voient. Il y a à peu près 430 familles qui ont une maladie rare, a-t-il précisé. Aujourd'hui, il poursuivra que le nombre des malades sont autour de 1030 personnes qui portent des maladies rares. A travers le monde, dira-t-il, le nombre estimatif s'élève d'environ 6 000 à 8 000 personnes. « On fait le diagnostic de 3 à 4 fois par semaine. 80% des maladies rares sont d'origine génétique et le traitement de ces maladies a un long processus dû aux méthodes sophistiquées que les médecins utilisent », a expliqué Dr Guida.

Par ailleurs, cette maladie n'est pas une maladie discriminative car elle peut atteindre toutes personnes de tous les âges. Donc la vigilance doit être de mise. Seul le respect strict de conseils des médecins peut nous épargner cette maladie. Il est à préciser que cette maladie est une menace pour la santé des populations, a-t-il édifié.

On notait la présence des médecins, des étudiants à l'Ecole de Médecine, de plusieurs autres personnalités de marque qui ont tenu à être témoin de cette cérémonie d'une importance capitale.

■ Ibrahim Sanogo

# Mali : Les coquilles grotesques et inacceptables dans les communiqués officiels



Le fait est presque devenu banal au Mali. Les communiqués officiels sont le plus souvent émaillés de coquilles et d'erreurs inexplicables et inacceptables dans un pays sérieux. Et ça se passe à des niveaux insoupçonnés de l'administration malienne.

La dernière qui n'a pas échappé à la vigilance des internautes, plus sereins que les auteurs de ces communiqués, c'est le communiqué de

l'Ambassade du Mali en France concernant l'affaire Toumani Djimé Diallo. L'auteur dans la précipitation a faussé l'orthographe du nom France, comme vous pouvez le constater sur l'image

Une semaine plus tard, une lettre du premier ministre, Dr Boubou Cissé, non moins ministre de l'Economie et des Finances, adressée au Directeur national du Trésor et de la Comptabilité publique, a fait le buzz sur les réseaux sociaux. Aussitôt rendue publique, les internautes ont décelé une erreur dans le calcul des jours de grève des enseignants au mois de décembre 2019.

Dans les heures qui ont suivi, les services du premier ministre ont rectifié l'erreur, mais en omettant cette fois, un mot (tableau) dans le texte.

Précipitation, légèreté ou tout simplement ignorance, en tout cas, les qualificatifs ne manquent pas pour qualifier ces fautes inacceptables dans les communiqués officiels de l'administration.

■ DT. Konaté

**Ambassade du Mali en France**  
32 min · 🌐

**COMMUNIQUÉ DE L'AMBASSADE DU MALI EN FEANCE**

Dépêché par le Président de la République à Paris, au lendemain de l'audition de l'Ambassadeur du Mali par une Commission du Sénat, le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Son Excellence Monsieur Tiébilé DRAME, a successivement rencontré ce vendredi 28 février 2020 :

- Madame Marielle De SARNEZ, Présidente de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée nationale ;
- Monsieur Gerard LARCHER, Président du SENAT ;
- Madame Florence Parly, Ministre des Armées ;
- Monsieur Jean-Yves LEDERIAN, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Au cours des entretiens, le Ministre DRAME a réitéré l'amitié et la profonde gratitude du Mali à l'endroit du peuple, du gouvernement et des Armées françaises pour leur solidarité à l'égard du peuple malien. « De Damien BOITEUX à PIERRE BOCKEL, le sang versé par les soldats français pour la liberté du Mali est le ciment de l'amitié entre les peuples malien et français » a insisté le Ministre.

A l'issue de cette journée, le Ministre Dramé a été reçu à l'Élysée par le Président Emmanuel MACRON, à qui il a remis un message du Président Ibrahim Boubacar KEÏTA.

Cette mission du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale à Paris a permis de clore l'incident né de l'audition du l'ambassadeur du Mali au SENAT le 26 février 2020.

Paris, le 28 février 2020

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

19 FEV 2020

Le Ministre de l' Economie et des Finances

Monsieur le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique.  
- Bamako -

Objet : L'absence de précomptes sur les salaires des enseignants pour l'loi de grève.

Suite aux différents mouvements de grève observés par le personnel Enseignant de l'enseignement secondaire, fondamental et de l'Education préscolaire et spéciale, je vous prie de prendre les dispositions nécessaires et diligentes en vue de procéder à des précomptes sur les salaires de février 2020 des enseignants grévistes comme prévu par la Loi n°97-47/AN-RM du 10 août 1997 relative à l'exercice du droit de grève.

Le tableau suivant donne la situation des mouvements de grève :

Périodes effectivement observées	Nombre de jours
21 au 24 décembre 2019	5 jours
21 au 24 janvier 2020	4 jours
27 au 31 janvier 2020	5 jours
03 au 07 février 2020	5 jours
<b>Total</b>	<b>19 jours</b>

La mesure ne concerne pas le personnel administratif et les enseignants n'ayant pas observé les jours de grève.

A cet effet, les Directions régionales du Budget et les services techniques du Ministère de l'Education Nationale vous communiqueront les listes des personnels grévistes.

J'attache une importance particulière à l'exécution correcte et diligente de la présente lettre.

Amplifications :  
M. le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique  
M. le Directeur Régional du Budget  
M. le Directeur Régional de l'Enseignement  
M. le Directeur Régional de l'Education Précoce et Spéciale

Le Ministre  
Dr. Bouhou CISSE  
Grand Officier de l'Ordre National

19 FEV 2020

EP - 234 - 10 - +223 20 22 55 55559 21 54 88 - Fax : +223 20 22 19 1420 21 19 54 - télécopieur A20 2000 - Bamako (Mali)

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

19 FEV 2020

Le Ministre de l' Economie et des Finances

Monsieur le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique.  
- Bamako -

Objet : L'absence de précomptes sur les salaires des enseignants pour l'loi de grève.

Suite aux différents mouvements de grève observés par le personnel Enseignant de l'enseignement secondaire, fondamental et de l'Education préscolaire et spéciale, je vous prie de prendre les dispositions nécessaires et diligentes en vue de procéder à des précomptes sur les salaires de février 2020 des enseignants grévistes comme prévu par la Loi n°97-47/AN-RM du 10 août 1997 relative à l'exercice du droit de grève.

Le tableau suivant donne la situation des mouvements de grève :

Périodes effectivement observées	Nombre de jours
21 au 24 décembre 2019	5 jours
21 au 24 janvier 2020	4 jours
27 au 31 janvier 2020	5 jours
03 au 07 février 2020	5 jours
<b>Total</b>	<b>19 jours</b>

La mesure ne concerne pas le personnel administratif et les enseignants n'ayant pas observé les jours de grève.

A cet effet, les Directions régionales du Budget et les services techniques du Ministère de l'Education Nationale vous communiqueront les listes des personnels grévistes.

J'attache une importance particulière à l'exécution correcte et diligente de la présente lettre.

Amplifications :  
M. le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique  
M. le Directeur Régional du Budget  
M. le Directeur Régional de l'Enseignement  
M. le Directeur Régional de l'Education Précoce et Spéciale

Le Ministre  
Dr. Bouhou CISSE  
Grand Officier de l'Ordre National

19 FEV 2020

EP - 234 - 10 - +223 20 22 55 55559 21 54 88 - Fax : +223 20 22 19 1420 21 19 54 - télécopieur A20 2000 - Bamako (Mali)

## Le président du mouvement des Jeunes du CNID répond à Me Baber Gano : « Depuis quand, dans un État de droit, peut-on considérer qu'une décision du Président de la République doit échapper à la censure du juge ? »



**D**ans une tentative désespérée de justifier l'élection législative légalement programmée par le gouvernement, Me Baber Gano, Secrétaire général du parti présidentiel le RPM, se lance dans une diatribe contre Me Mountaga Tall dans laquelle l'igno-

rance des règles juridiques par un avocat de surcroît le dispute à la mauvaise foi ou en tous les cas à une lecture sélective du contexte politique.

Le Secrétaire général du RPM ne conteste rien ni des textes évoqués par le CNID -FYT pour de-

mander l'annulation du décret de convocation du collège électoral pour l'élection législative du 29 mars 2020 ni de leur interprétation. Il se contente juste d'invoquer la loi n°02-010/ du 05 mars 2002 portant loi organique fixant le nombre, les conditions d'éligibilité, le régime des inéligibilités et des incompatibilités, les conditions de remplacement des membres de l'Assemblée nationale en cas de vacance de siège, leurs indemnités et déterminant les conditions de la délégation de vote ou plus précisément le 1er alinéa de l'article 1er de ladite loi qui s'opposerait selon lui à un changement du nombre de députés. Or la simple compréhension des alinéas suivants l'aurait conduit à plus de prudence et à des conclusions radicalement différentes de celles qu'il a énoncées. En effet, pour attester clairement que le nombre de 147 députés énoncés à l'alinéa 1er est purement conjoncture car lié à la population, les alinéas suivants précisent que ce chiffre repose sur le recensement de 1996 et surtout qu'il est obtenu sur la base d'un député par fraction de 60.000 habitants.

« La répartition des députés entre les cercles et les communes du District de Bamako est faite sur la base du recensement administratif de 1996 à raison d'un député par fraction de 60.000 habitants », dit la Loi.

Cette précision, elle, n'est pas « superfétatoire ». Elle procède de la volonté du législateur d'indiquer clairement que le chiffre cité varie en fonction de l'évolution démographique du pays. Le législateur se donne même le luxe de préciser les modes de calcul, les éventuels sièges supplémentaires et même les cas des circonscriptions peu peuplées : « Toutefois les circonscriptions électorales de moins de 40.000 habitants ont droit à un siège de député ». Pourquoi donc le législateur ferait toutes ces

précisions si son intention était d'incruster dans le marbre le chiffre de 147 députés. Peut-on imaginer qu'il faille abroger et adopter une nouvelle loi organique chaque fois que le nombre de Maliens évolue ?

Il est par ailleurs étonnant de constater que le ministre Secrétaire général confonde si facilement les torchons et les serviettes en invoquant les « 60 jours requis pour convoquer les électeurs » ou encore la question de « l'intégrité du territoire » qui n'ont, à aucun moment, été évoqués par le CNID – FYT. Quelle vaine polémique veut-il donc instaurer sur ces questions inventées de toutes pièces si ce n'est, faute d'arguments solides, de tenter de « noyer le poisson » ?

Que dire à présent du nouvel alpha et oméga de la vie nationale au Mali, le « Dialogue National Inclusif » selon certains acteurs politiques de

la majorité à court d'arguments. A cet égard il convient de souligner que la résolution du fameux « DNI » sur l'organisation des élections législatives qui n'est ni une loi ni a fortiori supérieure à une loi n'était pas et ne pouvait au demeurant être impérative a juste été « soumise à la décision du Président de la République ». Et depuis quand, dans un État de droit, on peut considérer qu'une décision du Président de la République doit échapper à la censure du juge ? Peut-être une nouvelle doctrine en gestation au Gondwana ?

Il se trouve d'ailleurs qu'au regard de la Résolution du DNI, il faut tenir les élections dans les 11 circonscriptions citées par le CNID – FYT qui existent depuis 2012 et qui ne sont pas à confondre avec les nouvelles régions non opérationnelles.

Enfin, le CNID-FYT se réjouit que la majorité po-

litique réalise enfin que « la majorité des Maliens ne veut pas une prorogation du mandat des députés ». Lesquels seraient illégitimes selon lui. Voilà enfin un point d'accord entre nous. Sauf que nous, nous pensons qu'il ne fallait pas proroger le mandat d'un seul jour et qu'il faut virer cette « assemblée » illégitime sans délai. Aujourd'hui même.

Enfin cher Maître (qui semble-t-il a encore beaucoup à apprendre même de ses cadets), le CNID – FYT n'a jamais parlé d'irrégularités mais d'illégalité. Comme vous ne le savez peut-être pas, ces deux notions sont absolument distinctes.

**Docteur en Droit Professeur à l'USJP Président du Mouvement des Jeunes d'Initiative Démocratique**





## 38e session du CSA : La Plateforme perturbe l'ordre du jour

**A**près six mois de suspension, les travaux du Comité pour le Suivi de l'Accord (CSA) ont repris ce jeudi matin sur la Colline de Badalabougou. C'était sous la présidence du nouveau président du CSA, Boualem CHEBIHI, non moins Ambassadeur de l'Algérie au Mali qui avait à ses côtés le ministre de la Cohésion sociale, de la Paix et de la Réconciliation nationale, Lassine BOUARE, et son homologue en charge de l'Administration, Boubacar Alpha BAH.

Cette rencontre qui arrive au lendemain de la 4e session du CSA de haut niveau tenue le 19 janvier 2020 à Bamako se voulait celle d'un retour à la normalité depuis la tenue de la dernière session en août 2019, a été finalement contrariée par la crise interne au sein de la Plateforme qui s'est invitée dans les débats.

A l'ouverture des travaux, la branche fidèle au secrétaire général du GATIA, Fahad Ag ALMAHMOUD, a quitté la salle pour protester contre la présence des Me Harouna TOUREH et ses partisans.

Cette rencontre était consacrée au suivi des conclusions de la 4e session du CSA de haut niveau tenue le 19 janvier 2020 à Bamako.

Au cours de cette session, les participants se sont penchés sur les questions relatives à la

mise en œuvre des recommandations et des résolutions du DNI dans son esprit d'inclusivité. De même, le déploiement des premières unités de l'Armée nationale reconstituée ; le lancement du Fonds de développement durable (FDD) ; l'amélioration et le renforcement de la coordination et la concertation inter-malienne sur la mise en œuvre de l'Accord ont été des questions abordées au cours de cette session. Sans oublier la participation des femmes dans la mise en œuvre de l'Accord.

La tension née de l'annulation de la 38e session du CSA, initialement prévue le 17 septembre à Kidal, avait mis du plomb dans les ailes du processus. La relance dudit processus avait été à l'ordre du jour du Comité de Suivi de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation lors de la quatrième session consultative de haut niveau, ce 19 janvier 2020 à Bamako. C'est dire que cette rencontre de ce jeudi était annoncée comme décisive dans la normalisation des réunions du CSA.

Mais, comme à chaque fois, les querelles intestines au sein des mouvements signataires sont venues plomber ces retrouvailles entre les acteurs.

Si hier, c'étaient les exigences de la CMA qui avaient été à l'origine de la suspension de ces

rencontres indispensables pour la bonne mise en œuvre l'Accord, ce jeudi, c'est la Plateforme qui a fait parler d'elle. Pour cause !

Depuis un certain temps, chacune des trois composantes de la Plateforme des mouvements du 14 juin 2014 signataires de l'Accord d'Alger est traversée par une crise aiguë.

L'une des crises les plus connues de la Plateforme est celle du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), secoué par une guerre de leadership opposant certains de ses membres.

Par ailleurs, le Groupe Armé Touareg Imghad et alliés (GATIA) est également traversé par un vent de contestation, ses responsables étant solidaires d'une des tendances en conflit.

Autre mouvement de la Plateforme en crise, c'est la CMFPR des sédentaires qui s'est subdivisée en plusieurs tendances.

En juillet 2019, les deux ministres du Gouvernement et le Président du CSA Ahmed BOUTACHE, le Médiateur algérien, avaient organisé une réunion de plusieurs jours consacrée à la question à l'Hôtel de l'Amitié de Bamako.

Compte tenu du fait que la Plateforme est pourtant incontournable de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, le Gouvernement a proposé hier jeudi que les deux tendances soient représentées de manière équitable au sein des instances de mise en œuvre de l'Accord. Une proposition que le Médiateur algérien est chargé d'expliquer et de faire accepter aux deux protagonistes pour éviter un nouveau blocage du processus.

Pour rappel, la 37e session du CSA avait lieu le 19 août 2019.

■ Par Abdoulaye OUATTARA

# Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo, la ministre de la Culture lors de l'ouverture du festival sur le désert à Koulikoro : « Ag'na, est davantage un haut lieu de résistance culturelle, un long chant de résilience »

**C'**est le propos du ministre de la Culture lors de l'ouverture du Festival sur le désert « Ag'na » pour la diversité culturelle et la culture de la paix. C'était ce samedi 29 février à Koulikoro.

Mesdames et Messieurs,  
Mes chères sœurs,  
Chers enfants,

C'est un réel plaisir pour moi de m'exprimer aujourd'hui à l'École Emile Delassus Camara, à l'occasion de la cérémonie de remise de kits scolaires aux nouveaux inscrits de notre Amicale des anciens de l'École de Koulikoro Ba. Cette cérémonie revêt une importance particulière car c'est également le lancement des activités de l'Amicale.

Tout d'abord, je tiens à saluer la présence distinguée à nos côtés des personnalités. Pour cette année 2019, l'AMICALE offrira aux nouveaux inscrits, un total de Kits scolaires à l'EDC.

Nous voulons donner la chance à ces enfants d'aller à l'école et de bénéficier, au même titre que leurs collègues. « Chaque enfant qu'on enseigne est un être qu'on gagne », a dit Victor Hugo.

La scolarisation de nos enfants favorise leur épanouissement personnel, et le développement collectif de notre société. Les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain. Il est donc de notre devoir à tous, de leur offrir un environnement d'apprentissage sain, ainsi que les outils nécessaires à leur formation.

**Mesdames et Messieurs**

Permettez-moi de vous rappeler les objectifs de l'Amicale mise en place il y a un an. Tout d'abord l'Amicale a pour but de faciliter,



maintenir et développer des liens de solidarité, d'amitié entre anciens élèves, enseignants et sympathisants des Ecoles de Koulikoro Ba en vue de contribuer à l'atteinte d'une éducation de qualité. Ensuite, elle vise spécifiquement à Conserver la mémoire des anciens élèves des écoles de Koulikoro Ba ; Apporter le soutien aux élèves et enseignants de l'établissement pour un enseignement de qualité. L'amicale vise à œuvrer à la notoriété de ces écoles ; et enfin de favoriser l'échange des savoirs, des compétences et des expériences.

C'est dans la dynamique de soutien aux élèves que l'Association a initié ce geste modeste à l'endroit de ces nouveaux inscrits. Dans les

jours à venir, l'Amicale amènera d'autres activités dans le sens d'améliorer la qualité de l'enseignement afin de donner à l'EDC sa valeur d'antan.

Je ne saurai terminer mon allocution sans remercier nos partenaires, les encadreurs, les directeurs de ces écoles, les enseignants et les parents d'élève. Je remercie mes collègues de l'amicale pour leur engagement et dévouement sans limite pour la cause des Ecoles de Koulikoro Ba.

**Je vous remercie pour votre aimable attention.**

## FESCAB 2020 : La 3ème édition sur les artères !



Le Festival International de la Caricature et de la Bande Dessinée de Bamako (FESCAB), édition 2020 qui se tient les 27, 28 et 29 février 2020, a été lancé ce jeudi 27 février 2020 au Palais de la Culture Amadou Hampaté Bah, sous le thème : "Dessignons le vivre ensemble".

Initié par Adama Diongo, jeune leader malien

et candidat aux élections législatives dans le cercle de Bankass, le FESCAB est un rendez-vous malien du neuvième art. Il est parrainé cette année par la ministre de la Culture, Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo, et soutenu par le traditionnel partenaire qu'est le Royaume de la Belgique qui est à bord de cette aventure depuis sa première édition en 2017, ainsi que

l'Union Européenne, et bien d'autres partenaires nationaux.

Cette année, le FESCAB s'inscrit dans la dynamique de l'actualité. L'évènement dont le thème est «Dessignons le vivre ensemble», s'oriente comme la contribution des dessinateurs du Mali aux efforts de la reconstruction morale et physique de la nation. «C'est pourquoi ce festival vise, à travers son thème, à amener les dessinateurs à illustrer en caricature ou en Bande Dessinée, leur vision sur le vivre ensemble, la cohésion sociale, la réconciliation et la paix », a déclaré le directeur du festival, Adama Diongo.

Le FESCAB est aussi initié pour promouvoir le dessin en tant qu'un outil d'éducation, de communication, de sensibilisation, mais aussi de liberté d'expression.

Pour cette édition 2020, le FESCAB réunit pendant trois jours, les caricaturistes et Bédéistes du Mali qui animeront plusieurs activités dont des caravanes, des compétitions, expositions, causeries, formations, portraits, dédicaces. La fin de ce festival sera marquée par une remise des prix aux différents artistes qui se feront distingués par la qualité de leurs œuvres.

■ **AMADOU KODIO**

PLANET

PLANET Ananas

PLANET Ananas

PLANET Ananas

PLANET Ananas

A base d'eau Supermont et de sucre Naturel

## Crise en Guinée : L'avocat et ancien ministre de la justice du Mali, Me Mamadou Ismaïla KONATE s'adresse à Alpha Condé



**À Monsieur Alpha CONDÉ, Président de la République de Guinée, Chef de l'État, Conakry**

**Monsieur le Président, Cher Alpha,**

Depuis l'annonce de votre initiative de réforme constitutionnelle, une énorme suspicion entoure cette initiative et nombreux sont ceux, Guinéens ou autres citoyens du continent, qui vous accusent de vouloir poursuivre le dessein funeste d'un troisième mandat, et ce en violation de tous les engagements.

Au fur et à mesure que le terme de votre second et dernier mandat approche, votre velléité de briguer un troisième mandat apparaît. Il transcende encore plus nettement, contre le gré de nombreux Guinéens plutôt déterminés à se dresser contre ce qui leur apparaît comme une violation inattendue et inacceptable des règles qui vous lient à la Guinée.

Cela est une évidence depuis votre annonce de coupler élections législatives et révision constitutionnelle via référendum. Plus per-

sonne ne doute de votre volonté de briguer un troisième mandat.

D'ailleurs, interrogé au sujet d'une éventuelle candidature, vous avez indiqué clairement à la presse qu'il revient plutôt à votre Parti, le RPG, de désigner son candidat. J'imagine que vous ne diriez pas non si ce choix se portait sur vous.

Sans ambages ni détours, votre volonté est constante de détourner la loi fondamentale – à votre profit et pour votre intérêt personnel – , pour atteindre votre objectif de vous maintenir au pouvoir sans droit ni fondement.

Au-delà de la Guinée, c'est tout le continent et le monde qui s'élèvent désormais contre le principe même de la violation du terme constitutionnel des mandats politiques. Dans un continent comme l'Afrique, qui ne conçoit plus que les actions de ses dirigeants franchissent le cadre légal, s'il y a par nature et par essence une faute lourde et inexcusable c'est bien ce type de geste et toutes les attitudes qui l'entourent.

**Monsieur le Président,** l'État et la République sont régis par des principes, vous ne pouvez ni ne devez l'ignorer.

Monsieur le Président, le respect scrupuleux des principes qui régissent l'État et la République s'impose à tous les gouvernants.

L'État de droit et la démocratie sont essentiels à une époque où la gouvernance est confrontée à des choix ultimes et difficiles pour la lutte contre la terreur, le développement, la bataille contre les pandémies. Les incidences politiques et institutionnelles sont souvent imprévisibles.

N'est-ce pas le cas pour vous aujourd'hui en Guinée ?

Je ne préjuge guère quant à la véritable posture qui sera en définitive la vôtre durant les derniers jours qui vous séparent encore de la date fatidique que vous avez fixée pour tenir ce double scrutin.

Je ne préjuge pas non plus du sort de la Guinée et des Guinéens le lendemain de ce double scrutin.

Je ne suis pas devin non plus pour prédire ce

que sera votre propre sort, Monsieur le Président, mais dans tous les cas, j'imagine qu'il sera tout pour vous sauf le bonheur.

Un proverbe de la culture mandingue, qui nous est si chère à tous les deux et que nous partageons, ne dit-il pas que lorsque vos amis ne sont plus capables de vous dire la vérité en face, il faut aller implorer vos ennemis et les payer s'il le faut pour qu'ils vous disent cette vérité.

**Monsieur le Président**, votre décision de réviser la Constitution guinéenne est un droit qu'il vous revient de mettre en œuvre en votre qualité de Président de la République. Une telle décision est même légale puisque la Constitution que vous voulez anéantir l'a prévue.

En homme averti, pensez-vous que cette décision vers laquelle vous vous dirigez aujourd'hui est véritablement légitime ?

Toujours en pays mandingue, il est dit que lorsqu'une situation vous embarrasse, prenez soin de regarder à gauche et à droite et scrutez les regards et les visages de ceux qui vous entourent.

En ce qui vous concerne, regardez à votre gauche et vous vous rendrez compte qu'en Guinée, ceux qui s'opposent à votre révision constitutionnelle sont nettement plus nombreux que ceux qui vous y encouragent. À votre droite, vos vrais amis, en Guinée et ailleurs, ne cessent de vous alerter et vous appellent à la retenue. Ils vous invitent à suspendre votre initiative et à reculer.

Ne rajoutez pas à la témérité l'arrogance et le dédain !

**Monsieur le Président**, je vous sais homme déterminé, à la limite de l'acharnement et de la témérité. Pensez-vous qu'une telle détermination vous aurait conduit à sortir de prison, tout seul et sans aucune aide, après une mise en cause inique et un procès injuste dont vous avez été l'objet, et durant lequel j'ai été auprès de vous, aux côtés de plusieurs autres avocats ?

Au-delà, nombreux sont vos amis qui sont inquiets pour vous et mal à l'aise. Ils ont mal dans leur être et leur conscience de vous laisser tout seul, face à votre détermination à affronter le feu qui finira sans aucun doute par vous brûler.

Pouvais-je rester insensible dans une atmo-

sphère politique guinéenne si délétère et invivable, qui donne un signal de danger de mort ?

Je n'en suis pas si sûr dans la mesure où, jusque-là, je me suis abstenu de m'exprimer publiquement sur ce sujet pour ce qui vous concerne. Je me suis abstenu de vous mettre personnellement en cause pour des raisons que vous devinerez aisément.

Devant l'insupportable, je prends l'option de m'adresser à vous aujourd'hui. J'en appelle à votre militant que vous êtes. Je m'adresse à votre conscience première, la plus ardente, celle de l'époque des combats d'antan, épiques et légitimes, menés contre la dictature, la tyrannie de la violation du droit et la négation des libertés fondamentales qui ont anéanti l'homme africain.

J'ose imaginer, Monsieur le Président, qu'il vous reste encore quelque jugeote pour prendre la mesure, toute la mesure, du danger qui vous guette, pour arrêter la marche fatale qui vous conduit plus vers la décadence que vers la gloire.

**Monsieur le Président**, je vous imagine capable d'un sursaut et vous sais incapable de résister longtemps à l'appel des bisaïeux, qui vous demandent de changer de côté et de chemin.

Vos pairs d'Afrique sont mécontents du niet insoutenable que vous leur avez signifié aujourd'hui lorsqu'ils ont souhaité venir en Guinée, pour palabrer avec vous et les autres protagonistes de ce qui apparaît aujourd'hui comme la crise guinéenne.

L'Organisation Internationale de la Francophonie, la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, et peut-être bientôt l'Union Africaine, vous ont tourné le dos ou le feront. Le spectre de la Guinée de Sékou TOURÉ renaît avec vous et par vous. Êtes-vous devenu subitement un adepte de Sékou TOURÉ et de ses méthodes sanguinaires ? Êtes-vous devenu celui qui mènera la Guinée vers l'abîme ?

**Monsieur le Président**, vous avez encore le temps et l'occasion de faire mentir tous vos détracteurs en leur disant qu'il s'agit là d'une vilaine rumeur. Dressez-vous contre cela et rejoignez Jacques ATTALI, qui affirme que la « rumeur agit comme un virus » et qu'elle est «

le pire » de tous les virus puisqu'elle « détruit les défenses immunitaires de sa victime ».

Monsieur le Président, ne soyez victime d'aucune rumeur ni d'aucun entêtement, ne soyez pas téméraire ni obtus.

Monsieur le Président, agissez vite contre cette rumeur et tuez-la au plus vite, avant qu'elle ne devienne virus... pour vous emporter.

Parce que, Monsieur le Président, en laissant plus longtemps ce virus vivre et se propager, il viendra très vite assombrir de nuages le ciel pourtant dégagé de la Guinée. C'est vous qui le dites, en partie du fait de votre leadership. Vous aspirez encore à éclairer la Guinée, mieux et plus que la lampe à pétrole.

**Monsieur le Président**, la Guinée et les Guinéens ont-ils plus besoin de lumière ou de modification de la Constitution ? Y incorporer des dispositions nouvelles, alors même que sa mise en œuvre n'a signalé aucune anomalie ? L'anéantir d'un coup, au profit d'une autre que l'on imagine meilleure puisque relookée ?

**Monsieur le Président**, n'est-ce pas cette même Constitution qui vous a installé au pouvoir et vous a permis d'exercer paisiblement un pouvoir absolu depuis une décennie ?

**Monsieur le Président**, le confort constitutionnel actuel dont vous jouissez est le premier signe évident de l'expression par les Guinéens de leur liberté. C'est leur volonté affirmée et jamais démentie de ne pas cautionner un pouvoir indéfini, qui perdure dans le temps et n'a pas d'autre limite que l'infini.

Avant votre ère, Monsieur le Président, les Présidents Ahmed Sékou TOURE et Lansana CONTÉ se sont renouvelés au pouvoir autant qu'ils l'ont voulu. Pour y parvenir, ils ont fait passer leur souhait personnel de demeurer au pouvoir comme émanant du peuple entier, « dévoué » pour la Guinée. Vous avez personnellement pâti de cette suprématie et de cette manière prégnante d'exercer le pouvoir en Guinée.

**Monsieur le Président**, cette époque est révolue en Guinée, mais également en Afrique, et vous avez contribué à l'enterrer.

L'heure est à l'affirmation du droit et à la suprématie de la loi, qui doit être scrupuleusement respectée !

Monsieur le Président, j'affirme ces exigences nouvelles. En les évoquant, j'ai le souvenir de deux douzaines d'avocats, alignés au tribunal de Conakry, pour vous, à l'entrée du bureau du procureur de la République. C'était la veille de l'ouverture du procès qui vous a fait comparaître, pour exiger des autorités du ministère public guinéen de vous rencontrer préalablement et impérativement, sous peine de boycotter l'audience du lendemain.

Ce fut fait comme demandé !

Cette demande, exprimée avec insistance, presque par la force, par vos avocats-défenseurs dont j'étais, vous a permis de les rencontrer. Plus de la moitié de ces défenseurs, venus de l'étranger, étaient révoltés à la vue de cette ignoble prison de Conakry dans laquelle vous avez été gardé, en violation sans cesse répétée de vos droits fondamentaux de citoyen et des libertés de l'homme politique que vous étiez, injustement emprisonné et baffoué.

Vous êtes devenu, après toutes ces péripéties, Président de la République, Chef de l'État, et vous avez prêté serment pour respecter la Constitution guinéenne et l'observer scrupuleusement.

**Monsieur le Président**, l'État de droit exige soumission au droit, y compris lorsqu'il s'agit du premier personnage de Guinée, que vous êtes devenu aujourd'hui.

Dans ce pays, il est aujourd'hui question de modification et/ou de révision constitutionnelle. Dans un tel cadre, faut-il aller jusqu'à penser ou croire que les exigences de l'État de droit, notamment la soumission au droit, ne concerneraient plus que les autres ? Elles ne concerneraient donc jamais ceux qui, comme vous, ont à cœur de servir le pays et la nation en suivant leur seule conception du pouvoir et du devoir, même si elle est aux antipodes de ce que ressent la plus grande partie du peuple ?

Faut-il dans ce cas poursuivre le bon service à la nation sans fin ni aucune limite, contre la volonté du peuple dont on dit être le représentant ?

**Monsieur le Président**, la modification de la Constitution devient dans ce cas la nouvelle trouvaille politico institutionnelle du génie politique africain. Le but visé devient celui de clouer le bec à la limitation de mandat, acquis

depuis les années 1990, pour passer par le changement de régime et faire le bond de la limitation du mandat.

L'homme politique est au pouvoir sans fin, sa volonté est supra humaine et infra divine.

Monsieur le Président, même si dans leur rêve le plus démoniaque des fils de Guinée en venaient à vous demander de mettre en œuvre un tel dessein, il vous reviendrait d'y renoncer d'entrée de jeu. Il faudrait mettre en avant les exemples douloureux des première et seconde républiques guinéennes, qui n'ont pas apporté que du bonheur sur ce plan.

**Monsieur le Président**, il vous reviendra également de reculer face à une telle offre, en rappelant aussi le sort de vos pairs africains qui se sont frottés à cette modification-changement de régime et qui en ont eu pour leur grade.

Enfin, **Monsieur le Président**, le sort préoccupant des jeunes de Guinée devrait vous inquiéter plus encore. Ne pas rajouter à leurs douleurs de l'ignorance, du désœuvrement et de la déperdition, celle de l'exode ou du sang. Ce serait la seule issue qui s'offrirait à eux dans un pays disloqué de votre fait par les effets d'une crise aux relents politiques et sociaux.

Face à un tel scénario, j'ai été incapable de rester silencieux et de ne pas réagir vis-à-vis de vous. Il fallait que je vous parle. De vous à moi... n'y allez pas, c'est dangereux !

Je me suis persuadé de vous adresser la présente pour en appeler à votre esprit d'antan, mais également à votre responsabilité ultime. Elle m'apparaît être celle qui vous engagera demain et fera évoquer votre nom et votre personne en bien ou en pire. Comme ceux qui vous ont précédé à la place qui est la vôtre aujourd'hui, vous ne serez alors, comme eux, plus

de ce monde.

**Monsieur le Président**, il est encore temps de cesser ce qui peut encore être considéré comme une méprise de votre part, avant que cela ne soit la source de discordes. Cette Guinée a besoin d'aller de l'avant, plus loin que vous ne l'avez menée.

**Monsieur le Président**, la fonction suprême que vous avez incarnée et assumée dans ce pays ne vous autorise pas à aller à contre-courant de l'histoire de la Guinée et de l'Afrique. La vocation ultime des institutions est désormais la construction de l'État de droit et de la démocratie, l'affermissement de la paix et de la concorde.

**Monsieur le Président**, entendez ma voix quand elle sonnera dans vos oreilles avec des milliers d'autres, qui viendront vous dire la même chose... Si vous les entendiez de manière plus véhémement, ce ne serait pas de votre goût et vous laisserait moins de répit pour agir et vous ressaisir.

**Monsieur le Président**, que les voix et les esprits d'Afrique vous parlent et que vos actions soient ultimement dirigées vers le bonheur du peuple de Guinée. Pour cela, vos efforts doivent inspirer l'Afrique et ses fils.

**Mamadou Ismaïla KONATÉ**  
Avocat aux barreaux du Mali et de Paris  
Ancien garde des Sceaux et ministre de la Justice du Mali  
Ancien défenseur d'Alpha CONDÉ, alors opposant politique de Guinée

Source : Le blog d'un avocat Me Mamadou I. KONATE

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

# Coronavirus en Afrique : «On applique les leçons d’Ebola», selon le Pr N’Toumi

La fréquence des vols entre la Chine et nombre de capitales africaines est un risque réel obligeant à se prémunir contre une propagation éventuelle du Covid-19 en Afrique, a déclaré le professeur Francine N’Toumi. Sur un continent où les systèmes de santé sont souvent précaires, «l’Afrique du Sud, le Maroc et l’Éthiopie sont les plus à risque».

Pour l’instant, l’Afrique subsaharienne semble avoir échappé au coronavirus. Certes, l’Égypte a déclaré un cas confirmé de contamination le 14 février dernier, et un autre cas a également été signalé en Algérie le 25 février. Mais, selon le professeur Francine N’Toumi, enseignante-chercheuse en immunologie de l’université Marien-Ngouabi –qui y a fondé, préside et dirige encore actuellement la Fondation congolaise pour la recherche médicale–, «il n’y a aucun autre cas avéré, à ce jour, en Afrique subsaharienne».

Pour cette spécialiste des maladies infectieuses reconnue mondialement, les gouvernements africains ont toutefois raison de se préparer à l’arrivée de malades qui pourraient avoir été infectés par le virus. Car en l’absence de système de santé performant et du fait d’habitudes de vie communautaires, «l’épidémie de Covid-19 pourrait se répandre comme une traînée de poudre sur le continent, même si ce virus tue moins que celui de la grippe», a-t-elle commenté au micro de Sputnik France.

Interrogée ce mercredi 26 février depuis l’université de Tübingen (Allemagne), où elle enseigne comme professeure associée et cheffe d’un groupe de recherche à l’Institut de médecine tropicale, ce docteur en biologie moléculaire, plus connue pour ses travaux sur le paludisme, pointe du doigt la fréquence des vols directs entre la Chine et nombre de capitales africaines comme porte d’entrée possible pour le virus. En plus de l’Égypte et de l’Algérie, qui comptent parmi les pays africains ayant le plus de liaisons avec la Chine, «l’Afrique du

Sud, l’Éthiopie et le Maroc pourraient également être à risque», a estimé la scientifique congolaise.

«Les hubs aériens du Maroc et de l’Éthiopie sont particulièrement exposés, sans parler de l’Afrique du Sud. C’est étonnant que ces deux pays n’aient pas été mentionnés», commente-t-elle au micro de Sputnik France en se référant à l’étude publiée par les chercheurs de l’Inserm dans la revue Lancet concernant les points d’entrée les plus probables pour le coronavirus sur le continent africain.

## Eviter de répéter les erreurs d’Ebola

Des mesures préventives de la part des autorités sanitaires dans les pays africains concernés s’imposent donc, selon elle, pour «faire face à toute éventualité». Ce qui est déjà le cas dans nombre d’aéroports du continent, fait-elle remarquer, où la température des voyageurs, particulièrement ceux venant d’Asie, est vérifiée. À Brazzaville, la capitale de la République du Congo d’où elle est originaire, ce dépistage est même systématique. Des hôpitaux ont été réquisitionnés pour accueillir d’éventuels malades, précise-t-elle.

## Le Président algérien appelle à «la plus grande vigilance» après l’annonce du 1er cas de coronavirus dans le pays

Brazzaville abrite le siège africain de l’Organisation mondiale de la santé (OMS), qui avait été très lente à réagir, en avril 2014, au moment du déclenchement de l’épidémie d’Ebola dans trois pays d’Afrique de l’Ouest. Mais cette fois-ci, l’agence onusienne semble déterminée à tirer la sonnette d’alarme «le plus tôt possible» pour ne pas répéter les erreurs commises après la propagation fulgurante du virus de la fièvre hémorragique qui avait fait plus de 11.000 morts en Guinée, en Sierra Leone et au

Liberia.

«Il semblerait qu’avec le Covid-19, l’OMS ait tiré les leçons de l’épidémie d’Ebola. Mieux vaut être inquiet trop tôt que trop tard! Les quelque 2.600 morts provoquées par cette mystérieuse pneumonie virale ne sont rien par rapport au nombre de morts que coûte chaque année à elle seule la grippe (influenza). Le paludisme et la tuberculose continuent de tuer, chacune, plus de personnes en Afrique que toutes les autres maladies réunies. Quant à Ebola, la menace est toujours là, notamment en RDC où c’est loin d’être fini», fait remarquer la spécialiste congolaise des maladies parasitaires.

Le 22 février dernier, le directeur général de l’OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a demandé aux ministres de la Santé des pays de l’Union africaine, réunis à Addis Abéba, de «faire front commun pour être plus agressifs» dans la lutte contre la maladie à coronavirus, le Covid-19. «Notre principale préoccupation continue d’être le potentiel de dissémination du SARS-CoV-2 dans les pays dont les systèmes de santé sont les plus précaires», avait ajouté le patron de l’OMS dans une liaison vidéo depuis Genève.

Le professeur Francine N’Toumi est membre de plusieurs comités scientifiques et réseaux scientifiques internationaux en Afrique et en Europe. Elle apporte également son expertise à l’Union africaine en tant que membre du panel de haut niveau sur les technologies émergentes. Selon elle, une communication efficace sur la maladie dans les pays concernés de la part des autorités sanitaires serait le meilleur moyen «pour que les populations locales, qui sont essentiellement informées par les réseaux sociaux, sachent quoi faire en cas d’épidémie sans céder à la panique».

## L’absence de vaccin

À l’instar du paludisme, la souche jusqu’ici inconnue du Covid-19, qui a été baptisée SRAS-CoV-2 par le Comité international de taxonomie des virus (ICTV), n’a pas encore trouvé de vaccin malgré l’intensification des recherches depuis le début de l’année. Compte tenu des délais pour mettre au point un vaccin et l’expérimenter avant sa commercialisation, la plupart des experts ne prévoient pas de traitement fiable avant au mieux la fin de l’année 2020.



## Des tests de dépistage d'infections dangereuses

Cinq vaccins prototypes contre le COVID-19 créés en Russie

Pour cette chercheuse de haut vol, qui a obtenu nombre de récompenses dans le cadre de ses travaux sur le séquençage du génome du parasite responsable du paludisme et de la mutation génétique qu'il entraîne, connue sous le nom de drépanocytose, rien d'étonnant à cela. Elle compare la recherche sur le coronavirus à celle sur le paludisme, qui est une maladie sévissant dans les régions les plus pauvres de la planète.

«Je n'ose plus faire de pronostic tant on a annoncé de fois qu'on allait élaborer un vaccin (contre le paludisme) d'ici à deux ans. Or, à ce jour, il faut bien le reconnaître, il n'existe aucun vaccin contre aucune maladie parasitaire! Le vaccin élaboré par GSK [RTS,S/AS01E distribué sous la marque Mosquirix, ndr] avec l'aide de la fondation Gates a une efficacité de 30%, ce n'est donc pas vraiment un vaccin. Peut-être celui qui a été approuvé récemment par l'Agence européenne des médicaments pourrait-il se qualifier ainsi, mais il fait toujours l'objet d'essais, dans trois pays, à la demande de l'OMS», s'insurge-t-elle.

Une station de métro à Pékin après l'annonce de l'épidémie du coronavirus 2019-nCoV (archive photo)

## La source du nouveau coronavirus pourrait se trouver hors de Chine

Impliquée depuis janvier 2009 dans le renforcement des capacités de la recherche biomédicale en Afrique centrale par le biais du Réseau régional d'Afrique centrale sur les essais cliniques (Cantam - Central Africa Network on Clinical Research) et le réseau panafricain Pandora-ID-Net, le professeur Francine N'Toumi et ses équipes travaillent sur des combinaisons thérapeutiques plus efficaces pour traiter le paludisme ou la tuberculose.

Elle poursuit en même temps ses recherches pour mieux connaître et lutter plus efficacement contre des maladies telles que le chikungunya ou la fièvre de Lassa. Toutes deux sont mortelles si elles ne sont pas soignées à temps, comme on l'a vu récemment dans des pays d'Afrique centrale et au Nigeria, où des épidémies se sont déclenchées, engendrant des centaines de morts.

«L'avantage que nous avons en Afrique cen-

trale, c'est notre immense réservoir animal et végétal qui peut donner lieu à d'innombrables études. Il faut donc que nous développiions davantage de recherches endogènes et, notamment, sur les agents pathogènes zoonoses qui se transmettent naturellement des animaux à l'être humain, et vice-versa. C'est ainsi que nous pourrions le mieux contribuer à éradiquer les épidémies et faire avancer la science en général», confie-t-elle.

Pour cela, il faut des moyens. Francine N'Toumi, qui s'est battue toute sa vie en tant que femme africaine dans les sciences, «une carrière extrêmement difficile à mener à cause des pesanteurs culturelles», sait que rien ne peut se faire sans l'implication des gouvernements africains.

«La recherche est un plat qui se savoure froid. Moi, j'ai choisi cette carrière parce que je suis passionnée de romans policiers et que le parasite, le virus ou la bactérie sont comme des criminels qu'il faut identifier et arrêter. Mais il ne faut pas penser que l'argent ou les solutions vont venir de l'extérieur. Si nous ne mettons pas nos moyens financiers et notre matière grise dans de la recherche qui nous concerne et nous permet de régler nos propres problèmes, personne ne le fera à notre place. Ou alors ce sera à nos dépens!», conclut-elle.



## Championnat Anglais : Liverpool perd pour la première fois de la saison

**L**es Reds Mané et Salah battus pour la première fois de la saison en championnat sur la pelouse de Watford, le 29 février 2020.

Les Reds Mané et Salah battus pour la première fois de la saison en championnat sur la pelouse de Watford, le 29 février 2020. REUTERS/David Klein

Le leader de Premier League s'est incliné 3-0 sur la pelouse de Watford lors de la 28e journée, ce samedi 29 février 2020. Les « Reds » n'avaient plus concédé de défaite en cham-

pionnat depuis le 3 janvier 2019 contre Manchester City.

Liverpool n'égale donc pas le record d'invincibilité d'Arsenal établi en 2004. Sur la pelouse de Watford, 19e au coup d'envoi, les « Reds » ont subi le courroux du Sénégalais Ismaïla Sarr, auteur d'un doublé (54e, 60e) et d'une passe décisive pour Troy Deeney (72e). Cette défaite 3-0, la première de la saison, vient mettre fin à une série d'invincibilité de 44 matchs en Premier League, plus d'une année après leur dernier revers sur la pelouse de

Manchester City le 3 janvier 2019.

Outre le record des « Gunners », les « Reds » manquent l'occasion d'enchaîner une 19e victoire d'affilée en championnat, une performance inégalée. En perdant contre Watford, ils restent à hauteur de Manchester City, qui avait également gagné 18 matchs de suite en 2017-2018.

Ismaïla Sarr, bourreau inattendu

Sur la pelouse d'un relégable qui restait sur six rencontres sans succès toutes compétitions confondues, les hommes de Jürgen Klopp, amorphes, n'ont frappé qu'une seule fois au but avant la pause. Les joueurs de Watford, parfois maladroits, se sont montrés bien plus entreprenants, à l'image d'Ismaïla Sarr. L'attaquant sénégalais de 22 ans, muet depuis le 28 décembre, a inscrit son premier doublé en Premier League, six mois après son arrivée en provenance de Rennes.

■ SOURCE: FEMAFoot,



## **tBélier (21 mars - 19 avril)**

Vous vous sentez dynamique et combatif, encore plus que d'habitude ! Le trigone Mars/Uranus en est la cause, et vous envoie toute son énergie positive. Alors, oubliez les rancœurs que vous pourriez avoir envers vos collègues, vous serez gagnant.

La chance est avec vous en ce moment, sachez la saisir, c'est le moment idéal ! Elle pourrait améliorer grandement votre situation financière. Une promotion professionnelle, une rentrée d'argent inattendue, tout est bon à prendre, c'est sûr !



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Les échanges ne sont pas si fluides. Sur le plan relationnel, ce n'est pas la grande forme. Cependant, cher ami Taureau, vous êtes conscient des efforts que vous avez à faire. Il vous faut juste un peu de temps pour pouvoir vous détendre.

L'argent circule sur vos comptes. C'est le ballet des sorties et des rentrées. Vous n'avez pas le temps de dire ouf, qu'une nouvelle dépense est déjà passée sur votre compte. Heureusement pour vous cher natif, votre gestion est irréprochable.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Un collègue est en train de devenir une relation agréable de travail. Sa présence vous aide à aller au travail avec le sourire. La journée se déroule dans une ambiance agréable. Les tâches vous semblent moins difficiles à faire grâce à cette relation.

Vous devenez raisonnable avec les finances. Elles ne partent pas dans des gadgets inutiles. Vous reprenez le contrôle de la situation. Des coups de cœur sont néanmoins là. Ils concernent des articles de mode ou des produits destinés à votre garde-robe.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Dans votre secteur professionnel, le Soleil aura rendez-vous avec la Lune, mais ce sera pour former un puissant carré planétaire ! Du coup, dans le traitement de vos tâches, vous manquerez de solutions pratiques. Vous accumulerez les retards.

Ami Gémeaux, à cause d'une accumulation de négligences ou d'une mauvaise gestion de vos finances, pourquoi pas les deux en même temps, vous risquez quelques soucis financiers ! Vous aurez l'impression que le ciel vous tombe sur la tête...



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Avec votre Vénus en milieu du ciel, le succès s'annonce ! Votre travail vous passionne, et, si possible, bien entouré, pas en solo ! Son bel aspect à Mercure favorise une facilité à communiquer et à convaincre, indispensables atouts au travail.

Vous avez tendance à être dans une période de dépenses, pour compenser peut-être avec les problèmes relationnels que vous rencontrez, ou bien pour gâter vos proches. Soyez tout de même vigilant, essayez de ne pas trop dilapider votre argent !



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Après les efforts, le réconfort. Aujourd'hui du côté professionnel, la vie est belle ! Vous voici dans une situation très confortable, vous ne pensez pas un jour en arriver là et pourtant, les astres vous couvrent de récompenses. Bravo !

Prendre quelques risques financiers, ce n'est pas l'envie qui vous manque. Mais pas de panique cher Vierge, tout va bien, les astres sont avec vous, vos finances sont sous haute protection. Vous pensez à investir ? L'idée est géniale !



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Sans aller jusqu'à dire que vous vous tournerez les pouces aujourd'hui, force sera de constater que vous ne serez pas non plus débordé. Au lieu de prendre de l'avance dans votre travail pour demain, vous vous contenterez de profiter de l'instant présent.

À cause d'une possible baisse de revenus, vous devriez vous lancer dans des coupes budgétaires plutôt conséquentes... Au lieu de cela, vous attendrez d'être dépassé totalement par la situation pour réagir. Aujourd'hui, l'immobilisme prévaudra.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Vos fonctions apportent une sécurité matérielle. Un peu de rivalité couve toujours. Restez assez secret sur votre vie. L'un des collègues pourrait colporter des ragots. Votre situation professionnelle est stable. Vos chefs apprécient votre personnalité.

Il est pratiquement impossible de faire des économies. Vous désirez dépenser le salaire dans les loisirs. Refaire votre garde-robe devient irrésistible ! Des vêtements haut de gamme vous séduisent. Le budget peut être dépassé et amener un coup de stress !



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Un beau dynamisme, une pointe d'audace et de l'efficacité à revendre, cette journée démarre sous de bons auspices dans le domaine professionnel ! Mais gare à vos états d'âme, il serait vraiment dommage de ne pas profiter des bons transits planétaires du jour.

Une petite restriction budgétaire s'impose ! Les astres vous demandent de vous pencher sur vos finances et de prendre conscience qu'une transformation est de rigueur. Des excès ont pu être faits récemment, auquel cas il serait bon de freiner les dépenses.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Vous mettez tout en oeuvre, et ça tombe bien, car aujourd'hui, cher Capricorne, les influences astrales vous donnent grand gagnant. Vos efforts méritent amplement d'être reconnus à leur juste valeur. Vous jouissez d'une belle reconnaissance.

Vous vous sortez d'une mauvaise passe financière sans trop de difficultés. Ce n'est pas pour vous flatter, cher ami Capricorne, mais lorsque la situation devient sérieuse, que vos comptes sont dans le rouge, tout d'un coup, vous êtes raisonnable.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Sur votre lieu de travail, vous éprouvez une forte animosité envers un collègue... En clair, vous ne pouvez plus le voir en peinture. Pour ne rien arranger, vous allez apprendre aujourd'hui qu'il va devenir votre supérieur d'ici quelques jours. Votre progression professionnelle aura des répercussions favorables sur vos revenus. Des activités annexes, comme par exemple la perception de loyers, seront bien évidemment un plus non négligeable. Le principal sera d'encaisser les dividendes.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Votre implication est moyenne. Les collègues ne se fatiguent pas trop et vous en faites de même. Le découragement peut vous saisir de temps en temps. Faites une pause pour ne pas être surmené. La fatigue cérébrale est possible devant des tâches difficiles.

Avec votre générosité, vous dépensez sans compter pour vos proches. Les dépenses sont élevées. Elles concernent des charges et des frais pour les loisirs. Peu d'inquiétude est toutefois là, quand vous songez à l'argent ! Essayez de faire quelques économies !

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**